

7. Des entreprises de transport par ambulance

Ambulance Beaumier inc.	Syndicat québécois des employées et employés de service, section locale 298 (FTQ) AQ9805S011
Ambulance 0911 inc.	Rassemblement des employés techniciens-ambulanciers de la Mauricie (FAS-CSN) AQ9805S030
Ambulances AMS inc.	Syndicat québécois des employées et employés de service, section locale 298 (FTQ) AQ9804S073
Services ambulanciers Porlier ltée	Syndicat québécois des employées et employés de service, section locale 298 (FTQ) AQ9804S074

8. Une entreprise de cueillette, de transport ou de distribution du sang ou de ses dérivés

(Société canadienne de la Croix-Rouge, Division du Québec) Héma-Québec	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 1995 AM9201S055
--	--

31129

Gouvernement du Québec

Décret 1388-98, 28 octobre 1988

CONCERNANT la dissolution de l'Assemblée nationale du Québec

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre:

QUE la présente Assemblée nationale du Québec soit dissoute et qu'une nouvelle Assemblée soit convoquée pour le 9 mars 1999.

Le greffier du Conseil exécutif,
MICHEL NOËL DE TILLY

31132

Gouvernement du Québec

Décret 1389-98, 28 octobre 1998

CONCERNANT la tenue d'élections générales au Québec

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre:

D'enjoindre au directeur général des élections de tenir une élection le lundi 30 novembre 1998 dans chacune des circonscriptions électorales suivantes pour la constitution d'une nouvelle Assemblée nationale:

1. Abitibi-Est
2. Abitibi-Ouest
3. Acadie
4. Anjou
5. Argenteuil
6. Arthabaska
7. Beauce-Nord
8. Beauce-Sud
9. Beauharnois-Huntingdon
10. Bellechasse
11. Berthier
12. Bertrand
13. Blainville
14. Bonaventure
15. Borduas
16. Bourassa
17. Bourget
18. Brome-Missisquoi
19. Chambly
20. Champlain
21. Chapleau
22. Charlesbourg
23. Charlevoix
24. Châteauguay
25. Chauveau
26. Chicoutimi
27. Chomedey
28. Chutes-de-la-Chaudière
29. Crémazie
30. D'Arcy-McGee
31. Deux-Montagnes
32. Drummond
33. Dubuc
34. Duplessis
35. Fabre
36. Frontenac
37. Gaspé
38. Gatineau
39. Guoin
40. Groulx
41. Hochelaga-Maisonneuve
42. Hull
43. Iberville